



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI120000813

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation et de la formation

## Présentation de la mention

La licence de Sciences de l'éducation et de la formation est proposée en troisième année d'études avec un recrutement après validation de 120 crédits européens, d'un diplôme professionnel du secteur social ou médico-social, ou bien après validation des acquis professionnels ou de l'expérience. La base de recrutement est assez large et dépasse les Pays de la Loire.

La formation prépare aux métiers de l'enseignement (avec une poursuite d'études en master), mais aussi aux métiers de la formation ou du travail social et de l'animation. Cinq parcours sont proposés : le premier, Métiers de l'enseignement, conduit au concours de professorat des écoles ; le deuxième, Métiers de l'enseignement et des formations artistiques, est organisé en partenariat avec des écoles régionales du domaine artistiques ; le troisième, Personnel d'encadrement et d'éducation, peut, en particulier, conduire les étudiants au concours de Conseiller Principal d'Éducation ; le quatrième, Formation, travail social et animation, constitue une pré-professionnalisation pour ces secteurs et le dernier, Découverte des métiers de l'éducation et de la formation, est destinée aux étudiants déjà titulaires d'une licence souhaitant reprendre des études en sciences de l'éducation.

Globalement, cette licence conduit surtout à une poursuite d'études en master avec l'objectif, pour beaucoup d'étudiants, de préparer un concours.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	128
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans (taux de réussite en 1 an : 97 %)	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 %
% d'insertion professionnelle	NR



# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est directement héritée de l'ancien système de second cycle en sciences de l'éducation (licence-maîtrise) et a conservé en partie les mêmes logiques d'admission. Le parcours E Découvertes des métiers de l'éducation et de la formation, en particulier, constitue la première année d'un tel cycle, alors que désormais l'architecture doit être conforme à la logique du LMD et de la mobilité. La pertinence de ce parcours n'est ainsi pas évidente et une réflexion s'impose sur sa pérennisation, dans le cas où le projet annexé au dossier concernant la mise en place d'un premier cycle universitaire de sciences de l'éducation n'aboutirait pas à une proposition pour le prochain contrat quadriennal. On peut en particulier se demander pourquoi les étudiants déjà titulaires d'une licence choisissent ce parcours plutôt qu'une entrée en master de sciences de l'éducation ?

Les autres parcours, et en particulier le parcours B Métiers de l'enseignement et des formations artistiques, sont pertinents et leur ouverture est très utile, même avec de petits effectifs. La « mastérisation » de l'accès aux métiers de l'enseignement public induit en particulier une utilité des parcours comme le parcours A Métiers de l'enseignement pour le professorat des écoles, et le parcours C Personnel d'encadrement et d'éducation pour les concours de Conseiller Principal d'Éducation. En revanche, le parcours D, Formation, travail social et animation semble directement en concurrence avec les licences de Sociologie et de Psychologie proposées dans le même établissement, même si l'insertion d'un tel parcours dans le champ des sciences de l'éducation reste évidemment légitime.

Le taux de réussite annoncé est proche de 97 % et, sachant que la grande majorité des étudiants poursuivent en master, on peut s'interroger sur les conséquences d'un tel taux. Des étudiants des autres licences peuvent développer des stratégies de contournement et s'inscrire dans cette licence afin de pouvoir ensuite, peut-être, d'après eux, plus facilement intégrer un master de SHS. Ce point mériterait une explicitation dans le dossier.

La maquette proposée est globalement cohérente, l'équilibre CM/TD bien réalisé et des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés ou à contraintes particulières, ce qui est classique dans le champ des sciences de l'éducation.

- Points forts :

- Maquette cohérente et bien construite.
- Les parcours A, B et C sont pertinents.
- L'ouverture sur les masters est réalisée.
- La licence est organisée, pour au moins trois des cinq parcours, en partenariat avec l'IUFM et les établissements d'enseignement artistique.
- La mobilité internationale est encouragée et plusieurs accords ont été conclus.
- L'équipe pédagogique est importante et intègre des enseignants du primaire ou du secondaire ainsi que quelques universitaires d'autres sections du Conseil National des Universités.

- Points faibles :

- Les parcours E et D devraient faire l'objet d'une réflexion sur leur pertinence et leur positionnement par rapport aux autres licences (D) et masters (E) de l'établissement.
- Certains TD ont un effectif de 45 étudiants.
- Stage non obligatoire, ce qui est surprenant pour les parcours A, B et C.
- L'utilisation des TICE semble limitée.
- Le tutorat est réputé comme impossible en L3, ce qui n'a rien d'évident.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement

Le dossier intègre une réflexion sur l'opportunité d'ouverture d'une licence complète de sciences de l'éducation au sein de l'établissement, qui cependant ne propose à l'évaluation qu'une troisième année. La justification du parcours E semble plutôt correspondre à celle d'un cycle complet. De plus, il peut sembler désormais peu pertinent d'ouvrir un parcours de licence uniquement à des étudiants déjà titulaires d'une licence. Un aménagement au niveau master semble plus cohérent. L'établissement pourrait envisager une transversalité du parcours E à proposer dans ce cas à l'ensemble des étudiants des autres licences de SHS, sous une forme évidemment aménagée.

Le parcours D devrait également être envisagé dans le contexte de l'offre générale de l'établissement en SHS, afin d'éviter de possibles doublons en termes d'objectifs professionnels ou de préparation de concours. De plus, le dossier ne fait état d'aucun partenariat avec des institutions du secteur sanitaire et social ou des écoles de formation. Des conventions spécifiques pourraient être étudiées afin de tenter d'établir des passerelles pour les étudiants de cette licence, mais la faiblesse des débouchés réels peut remettre en cause, *in fine*, l'ouverture de ce parcours.